

Le président

Paris, le 4 juin 2026

Monsieur le Directeur général,

Je vous remercie pour la transmission de votre document présentant les modalités de la concertation continue du projet d'unité de recyclage de textiles à Saint-Avold. Les membres de la Commission, lors de la séance plénière du 3 juin 2026, ont été informés des modalités envisagées.

Les modalités présentées reprennent le strict minimum des recommandations formulées dans l'avis de la CNDP du 1^{er} avril 2026. Il nous paraît opportun de les compléter par une ou des modalités permettant d'aller davantage vers le public, comme par exemple un débat mobile à l'occasion d'un événement local type manifestation sportive ou culturelle, aux alentours de Saint-Avold et en amont de la future réunion publique.

Par principe de transparence, je vous informe que je publie votre note des modalités de la concertation continue et le présent courrier sur le site internet de la CNDP et vous remercie d'en faire autant sur votre site internet de la concertation continue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

Monsieur Guillaume THOME
Directeur général
CIRC

Copie à :
Madame Valérie TROMMETTER, garante CDNP